

ITALIEN - Deuxième langue – Expression écrite (sous-épreuve n°2)

Le texte d'expression écrite proposé cette année est tiré d'un article de Carlo Petrini, *Le Pompei d'Italia*, paru dans le quotidien *La Repubblica* en 2010.

Les notes se distribuent entre 0 et 17 sur 20.

La première question demandait aux candidats d'expliquer en quel sens l'auteur insiste tout au long de l'article sur l'idée selon laquelle le territoire (en tant qu'unité du patrimoine culturel et environnemental) constitue la "seule richesse dont l'Italie ne peut pas se passer".

Cette question porte tout d'abord sur la compréhension de l'ensemble du texte : elle a par conséquent une portée plus analytique, en laissant à la deuxième la charge de solliciter davantage l'avis critique du candidat et, ainsi, et l'expression d'un point de vue plus personnel sur le sujet de l'essai.

La deuxième question demandait, en ce sens, de prendre position par rapport à une question, celle de la perte irréversible du patrimoine culturel, qui, à partir mais au-delà de la réflexion sur les événements de Pompei, touche à la question de ce qui fait aujourd'hui et encore la "conscience européenne".

Sur l'ensemble des copies corrigées, 181 des copies ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne.

La première remarque qui s'impose concerne le style trop souvent oral que caractérise la majorité des copies : ce qui veut dire, par exemple, absence de pronoms sujets ou bien (pour éviter la difficulté...) la répétition *ad libitum* du même nom (Petrini, l'Italie...), que l'on compte parfois des dizaines de fois dans une seule copie.

Mais on tient également à signaler le privilège de la parataxe, signe d'une faible maîtrise de la construction de la phrase qui, elle-même, se répercute inévitablement sur le contenu, trop souvent simplifié par crainte de buter contre les écueils de la subordination et la syntaxe de la phrase complexe (emploi du subjonctif, concordance des temps).

Les connecteurs logiques, ensuite, qui sont trop souvent employés d'une façon tout à fait incohérente voire absurde : dans de nombreuses copies, l'emploi des connecteurs ne sert qu'à donner l'illusion d'un développement logique car, en réalité, ils parsèment au hasard le texte sans aucun rapport avec un quelconque progrès dans l'argumentation !

Une remarque s'impose aussi au sujet des signes de ponctuation qui, malgré les indications données à ce sujet dans les rapports précédents, restent souvent lacunaires (absence de virgule ou de point).

Quant au vocabulaire, il est à rappeler que des adjectifs tels que "primordiale", "maggiore" et "importante" ont en italien une signification autre que celle qui leur est prêtée par la plupart des candidats. Par ailleurs, l'orthographe de mots ne peut pas être passée sous silence, aussi bien pour les noms propres que pour les autres : "Coliseo", "Colesseo."

Les points de grammaire qui constituent les sources d'erreurs les plus communes sont les suivants : adjectif "bello" ("belli esempi"), pronoms relatifs (emploi de "cui"), le verbe "piacere" (il mondo piace la cultura), emploi de "anche", différence entre "come" et "siccome", gallicismes ("l'Italia si deve", "sembra conoscere una crisi"), adjectif "qualche" ("qualche monumenti"), emploi des prépositions avec les verbes ("impedisce... le generazioni"), différence chi/che, pluriels des noms en -co et -co ("monumenti storici"), participe passé des verbes irréguliers ("proteggato", "proteggiamo", "vivuto", "estendito", "raccoltati"), présent indicatif irrégulier de verbes tels que apparire, distruggere, permettere.emploi di éci vuole" et "bisogna" ("ci vuole agire"). Très important, l'emploi de "primo" (numéral) et "prima" (antériorité chronologique) dans leur différence avec "anzitutto" (logique).

On terminera en rappelant qu'un texte où le candidat s'efforce de construire un discours personnel et qui, partant, exige de lui des prises de risque dans la construction de la phrase et dans la recherche du vocabulaire adapté au développement de sa propre argumentation est toujours à préférer à une rédaction lisse et creuse, bâtie sur la répétition et le remplissage.

Par exemple, la correction a mis en évidence un certain nombre de copies où le paragraphe final ne fait que répéter mot à mot ce que le candidat vient de dire plus haut, quand ce n'est pas une copie conforme des consignes de l'épreuve.